



APPLICATION LOCALITI

Retrouvez toute l'actualité de votre commune en temps réel sur votre téléphone mobile :

- Téléchargez **gratuitement** l'application mobile **Localiti** via « App Store » ou « Google Play »
- Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement la localité "76116" ou "Grainville-sur-Ry"
- Abonnez-vous à nos informations en nous enregistrant dans vos "favoris ♥"
- Pas besoin de se créer un compte ! Un tutoriel est à votre disposition sur la 1ère page du site internet de la commune.

LA FIBRE ARRIVE À GRAINVILLE

Depuis le 16 septembre 2022, la fibre est commercialisée sur notre commune.
Il suffit à chacun d'aller chez le fournisseur de son choix pour tester son éligibilité.
Retrouvez toutes les informations sur Connect 76.

IMPORTANT : MODIFICATION DES CONDITIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie, **l'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire communal de vingt-deux heures (22h00) à six heures du matin (06h00).**

État civil 2022



Bienvenue à :

Malo NÉHOU	04 janvier 2022
Celyan HOMO	01 mars 2022
Gabriel DEROUILLON	10 juillet 2022
Anna LECOURT VERDURE	11 septembre 2022
Noé CHEVRIS	14 septembre 2022
Romane GOURDIN	26 octobre 2022

Félicitations aux Mariés :

Christine OUIN et Rémy BELABBAS 19 novembre 2022



Sincères condoléances à la famille de :

Guy DÉMAREST	15 janvier 2022
Catherine BERTRAND	16 mars 2022

URBANISME - VOIRIE

Demande d'autorisation en cas de travaux

Vous souhaitez réaliser des travaux, que ce soit d'extension, de nouvelles constructions (piscine, véranda, carport, abri de jardin...) **ou toute modification de l'aspect extérieur** (création ou remplacement d'une fenêtre, d'une porte, d'un vélux, suppression des volets pour les remplacer par des volets roulants, pose ou modification d'une clôture ou d'un portail, changement de couleur de vos volets, de votre façade.....), **savez-vous que tous ces travaux (et bien d'autres) nécessitent au préalable l'obtention d'une autorisation d'urbanisme ?**

Avant d'engager vos travaux, nous vous invitons à venir les présenter à la mairie qui vous conseillera et vous expliquera la procédure et les formalités à effectuer afin d'être en conformité avec notre PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).

La demande à déposer en mairie ou à effectuer en ligne sera différente selon le type de travaux et le lieu. Ce sera :

- soit une déclaration préalable, (le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt en mairie)
- soit un permis de construire (le délai d'instruction est de 2 mois à partir de la date du dépôt en mairie)
- Ces deux délais sont majorés d'un mois si votre maison se situe dans le périmètre de protection des monuments historiques (Résidence de la Butte et partie du Chemin du Pré).

Le service administratif de la mairie est à votre disposition pour toutes questions et renseignements.

Dématérialisation des dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager...) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

L'ensemble des communes doivent proposer à leurs usagers un service de saisine par voie électronique (SVE) pour ces demandes d'autorisation d'urbanisme et être en mesure de les recevoir en ligne.

En ce qui concerne notre commune, la communauté de communes Inter Caux Vexin a ouvert son guichet numérique. Ce service gratuit, accessible depuis le site internet de la CCICV (<https://www.intercauxvexin.fr>), permettra aux particuliers et aux professionnels d'effectuer leur demande en ligne et d'être guidés pour constituer leur dossier.

Ce dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation : les habitants ont toujours la possibilité de déposer les demandes papier en mairie ou de les adresser par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

Voirie

Panneaux d'indication :

- Chemin du Bosquet
Suite à la réfection de la route et des bordures de trottoir aux deux carrefours, cette voie communale est donc interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, sauf les engins agricoles ; des panneaux ont été installés dans ce sens ;

- Pose de panneaux afin de sensibiliser les automobilistes à la sécurité des enfants ;



- D'autres panneaux d'indication ont également été remplacés (Résidence de la Butte, Hameau de Flamanville).

Réalisations 2022

Défense Incendie

L'assouplissement du règlement départemental a permis à la commune de se mettre aux normes des moyens de lutte contre l'incendie sur la totalité du territoire communal. Ce projet, débuté dès le début de l'année 2021, a consisté en la mise en place d'une vanne automatique permettant un débit d'eau renforcé en cas de branchement à une borne incendie, ainsi que l'installation de 5 points incendie supplémentaires répartis sur la commune. Les travaux se sont terminés en octobre.



Locaux technique et administratif

Mairie : Une nouvelle porte isolante et sécurisée a été installée à l'arrière du bâtiment de la mairie permettant un accès direct à la salle des mariages.

Local technique : Une partie d'un bâtiment communal se trouvant « Ô Parc » a été réhabilitée afin d'aménager un local technique approprié et sécurisé pour notre agent communal. Les travaux d'aménagement ont consisté en la réfection de la toiture et de la charpente, le remplacement des huisseries et la réalisation de l'isolation.

Éclairage public

L'éclairage public du village se modernise !

La commune de Grainville met en place progressivement les recommandations du plan de sobriété énergétique du gouvernement pour réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage public :

- Les ampoules halogènes sont remplacées progressivement par des ampoules LED bien plus économiques à l'usage ;
- De nouvelles armoires électriques seront installées en début d'année en remplacement des précédentes qui vieillissent mal ;
- Des horloges astronomiques ont été mises en place afin d'adapter les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public en fonction de la luminosité extérieure.

Les économies sur les factures d'électricité et de maintenance de l'éclairage public amortiront rapidement les sommes engagées, surtout dans le contexte actuel...

Sécurité routière – Signalisation horizontale

Toujours dans le but d'améliorer la sécurité, la signalisation horizontale a été entièrement refaite.

Pour rappel, le rond-point se situant devant la mairie doit être respecté comme tout autre rond-point ; il est très souvent emprunté à contre sens avec franchissement de deux lignes continues !

Des contrôles de gendarmerie sont fréquemment effectués.



Cimetière

Le cimetière a fait l'objet de quelques travaux avec le remplacement de la barrière d'entrée et l'agrandissement du columbarium.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Souhaité par l'équipe municipale qui voulait donner plus d'attention à la jeunesse grainvillaise, le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Grainville est devenu une réalité en 2022.

Après avoir lancé un appel auprès des jeunes grainvillais de 10 à 14 ans, 9 jeunes se sont portés volontaires.

Leurs objectifs :

- Être les porte-parole des jeunes du village ;
- Réfléchir aux améliorations de leur quotidien ;
- Réaliser des projets, des actions d'intérêt collectif les concernant.



Nos jeunes conseillers ont des projets plein la tête et les ont exprimés dès la première réunion : mise en place d'une table de ping-pong, d'un panier de basket, d'un but de foot... et ont un réel souhait de se réunir autour de diverses animations telles que la chasse aux oeufs de Pâques, une sortie à vélo, un pique-nique sans déchets, etc...

L'équipe municipale est présente pour les encourager et les aider dans leur démarche !

Premier acte concret, l'organisation d'une chasse aux œufs pour les enfants le samedi 16 avril.

Sous un ciel radieux et une température printanière et sous l'œil bienveillant de quelques adultes, une vingtaine d'enfants de 2 à 12 ans se sont égaillés dans le magnifique parc paysagé municipal où étaient cachées les friandises...

Chacun des participants est reparti avec son lot de chocolats et les félicitations des membres du conseil municipal des jeunes.

Fort du succès de cette action, elle sera reconduite cette année.



Chasse aux œufs

La seconde réalisation a été l'installation de la table de ping-pong à la fin des vacances d'été. Elle a eu du mal à trouver sa place : installée initialement sous un bâtiment d' « Ô Parc », elle a été déménagée sur la place du village, sur un emplacement déjà bétonné. Vous avez déjà été nombreux à l'utiliser !

A leur initiative aussi pour tout public :

- Deux boîtes pour récupérer les bouchons ont été placées près de l'entrée de la mairie et à côté du container à verre ;
- Une boîte à livres a été construite par un jeune conseiller, reste à lui trouver une place !



Table de ping-pong



Boîte aux livres



Nos jeunes ont souhaité aussi se former :

Le 15 avril, quatre jeunes accompagnés par deux conseillères municipales Françoise Levavasseur et Magalie Pertuzon, ont pu faire la visite de l'Hôtel du Département, sous la houlette de Anne-Sophie Rouland du Département.

Les visiteurs ont découvert l'hémicycle et mieux compris les compétences du conseil départemental, comment est construit et articulé son budget et à quoi servent ses élus.

Ils ont également visité l'abri anti-atomique réalisé pendant la Guerre Froide et pour finir un petit quizz leur a été proposé.

Les jeunes ont été très intéressés par cette visite et sont repartis avec journal, stylo, porte-clés et marque-pages du Département.

Le 30 mai, le regretté Capitaine José PINOT, chef du centre d'incendie et de secours de Servaville Salmonville, a accueilli les jeunes pour une visite des divers locaux de la caserne et la présentation des différents véhicules d'intervention et de leur équipement. Cette visite, aura sans nul doute, fait naître des vocations de futurs pompiers.



Visite de l'Hôtel du Département



Visite de la caserne des Pompiers de Servaville

Ils participent également aux événements de la commune, ils sont présents aux commémorations ayant lieu à Grainville, aident à la distribution des colis de Noël et participent aux événements festifs (concert, vœux du maire, fête du centre village).

MERCI LES JEUNES...



Noël Grainvillais

Pour les aînés : un colis de Noël

La commune a eu le plaisir d'offrir aux personnes de 70 ans et plus un colis de Noël.

Ce rendez-vous du samedi 10 décembre a permis des rencontres et des conversations amicales autour d'un café ou d'un jus de fruit servi par des membres du conseil municipal avec la participation de Anatole, Antoine, Maxan, Sidonie, Mia et Kylian, 6 jeunes du conseil municipal.



Pour les plus jeunes : Une carte cadeau

Cette année encore, la mairie a offert une carte cadeau d'une valeur de 20 euros aux 40 enfants de la commune âgés de 0 à 10 ans.




Ce qui se passera en 2023....

Dates à retenir pour 2023

- Fête « Ô Parc » : Dimanche 25 juin 2023
- Pâques 2023 - Chasse aux œufs : le samedi 8 avril
- Repas en l'honneur des aînés de la commune : Dimanche 19 novembre 2023

Projets en cours de réflexion pour l'année 2023 :

- **Jeux « Ô Parc »** : Réparation des jeux et remise en état du sol avec recherche d'un nouvel organisme pour le contrôle annuel ;
- **Bâtiments communaux** : Réflexion sur le devenir d'un bâtiment communal vétuste avec risque d'effondrement ;
 Ce site a été sécurisé afin d'interdire l'accès et ses abords, merci de bien vouloir respecter les consignes.
- **Éclairage public** : Remplacement des ampoules sodium en led au Hameau de Flamanville et à la Résidence de la Butte à l'étude ;
- **Plaques de rue** : Devis en cours pour le remplacement de toutes les plaques de rue ;
- **Randonnée pédestre « Octobre rose »** : Proposition et mise en place d'une randonnée pédestre à l'occasion de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Ecole primaire

Kermesse des écoles - 11 juin 2022

La kermesse des écoles s'est tenue cette année dans notre beau parc communal sous un soleil radieux. Les enfants ont passé la journée à s'amuser aux différents stands tenus par les parents d'élèves avec le concours des enseignantes.



Remise des prix - 5 juillet 2022

La traditionnelle remise des prix aux élèves de CM2 s'est tenue en présence de M. Jean-Pierre BERTRAND et de Mme Nadine PAUMIER (Adjointe de Ry). L'occasion de féliciter les élèves pour leur travail pendant ces années au sein du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) et leur souhaiter bon courage pour la suite au collège.



Chorale de Noël

Le 15 décembre, la directrice de l'école nous a présenté sa traditionnelle chorale de Noël avec les enfants des deux classes de Grainville (CE2 - CM1 - CM2). Un agréable moment de partage en compagnie des parents d'élèves qui s'est terminé autour d'une petite collation.



Cérémonies - Animations 2022

Cérémonie commémorative du 8 Mai

La cérémonie commémorative du 8 mai était un jour doublement important. Outre le travail de mémoire lié à cette cérémonie du souvenir, il y a eu ce jour-là, la première participation officielle du conseil municipal des jeunes tout fraîchement désigné.

Après lecture du message de la secrétaire d'état aux armées, une gerbe a été déposée par deux d'entre eux.



Conférence sur les rapaces nocturnes du 13 mai 2022

Le vendredi 13 mai, une vingtaine de Grainvillais se sont réunis dans le réfectoire de l'école pour assister à une conférence sur les rapaces nocturnes présents sur notre territoire. Nous avons pu découvrir leur morphologie adaptée à la vie nocturne, leur alimentation montrant combien leur rôle est important pour l'équilibre de la biodiversité, leur milieu de vie, de reproduction, leurs chants... La chevêche d'athéna, l'effraie des clochers, la hulotte et le hibou moyen duc n'ont donc plus de secrets pour les participants !

En deuxième partie de soirée nous avons circulé dans le village pour essayer d'entendre ces rapaces in situ, seule la chouette chevêche s'est faite entendre ce soir-là. Tout au long de cette animation, les participants ont pu échanger avec Quentin Frodeleau, animateur de la LPO pour cette soirée.

Si ce genre d' « animation nature » vous intéresse, n'hésitez pas à nous laisser un message pour nous faire des propositions de thèmes, dans la zone "contact par formulaire" dans le bas du site internet ou "votre mairie" / contact Mairie ou sur la dernière page de ce bulletin.

Fête du centre village

Le 26 juin dernier a eu lieu la fête du centre village. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir les pompiers pour une présentation de leur matériel ; nous tenons d'ailleurs à les remercier pour leur implication et leur bonne humeur ! Puis l'apéritif a été offert, accompagné de saucisses et merguez pour un moment convivial.

Enfin après un pique-nique bien mérité, des balades en calèche ont amusé petits et grands et le tournoi de pétanque a mis fin à cette belle journée.

On vous attend nombreux pour la prochaine fête !



Cérémonie commémorative du 11 novembre

Après un discours lu par Monsieur le Maire, une gerbe a été déposée au monument aux morts par deux jeunes du conseil municipal. Cette manifestation a réuni une quinzaine de personnes de la commune et s'est prolongée par une commémoration dans le bourg de Ry.



Banquet en l'honneur des aînés de la commune

Ce dimanche 20 novembre, la commune a réuni nos aînés pour un repas apprécié de tous. Madame Delphine Duramé, conseillère départementale, ainsi que le Major Prouet de la Brigade de Saint Jacques sur Darnétal nous ont fait le plaisir de se joindre à nous et de partager d'excellents moments avec les convives. Après le repas, certains n'ont pas hésité à danser au son de la musique.



Cérémonie des vœux – 7 janvier 2023

Les Grainvillais sont venus nombreux pour assister à la cérémonie des vœux de la municipalité, qui depuis deux ans n'avait pu avoir lieu pour cause de pandémie.

Après avoir accueilli et souhaité la bienvenue à tous, Monsieur le Maire a présenté son conseil municipal ainsi que le conseil municipal des jeunes nouvellement créé et les agents municipaux. Il a poursuivi en faisant un bilan des réalisations de l'année 2022 et des différents projets en cours. Après avoir formulé ses vœux de bonne et heureuse année 2023, Monsieur le Maire a invité l'assistance à prendre le verre de l'amitié. Cette cérémonie a permis de se rencontrer et de faire connaissance avec les nouveaux habitants ; la bonne humeur était au rendez-vous ce samedi midi.



Associations

Club de l'Amitié de Grainville sur Ry

Le Club se porte bien, nous nous réunissons tous les 15 jours le mercredi à partir de 14h00 dans la cantine scolaire et nous sommes entre 35 et 40. Il y a beaucoup d'amateurs de cartes mais aussi d'autres jeux puis nous terminons par un goûter. La cotisation de 21 € par personne sert d'assurance et donne droit à des réductions dans certains magasins.

Sorties 2022 :

- 17 et 18 juin : Puy du Fou : jours où il a fait le plus chaud 38°, nous avons apprécié la grande cinéscénie le soir par ce beau temps ;
- 23 juin : Journée de la forme à Mesnil Raoul ;
- 2 novembre : Journée des retraités à Boos ;
- 5 décembre : Journée repas et spectacle « Celtes de tous pays » à Neufchâtel en Bray ;
- 14 décembre : Repas de Noël du Club.

Prévisions 2023 :

Avec l'Inter Club :

- du 19 au 26 mars : séjour en Auvergne ;
- du 18 au 20 avril : « Escapade des Pays Bas – vers Bruges » proposée par la Fédération Départementale ;
- du 13 au 22 Septembre : découverte des Pays Baltes.

Vous serez les bienvenus si vous désirez nous rejoindre.

Présidente : Jacqueline DELÈTRE 06.72.44.97.80

Lis-moi une histoire

L'association « **Lis-moi une histoire** » propose un lieu d'accueil « Enfants-Parents » dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. C'est un espace convivial, de jeux libres pour les enfants et un lieu de parole pour les parents, gratuit et sans inscription.

L'association intervient sur notre commune **un vendredi sur deux de 14h15 à 16h15** dans un local communal (se renseigner à la Mairie).

Planning et renseignements disponibles sur le site <https://lismoiunehistoire76.jimdofree.com/>

Association Sportive et Culturelle de Ry, St Denis le Thiboult et Grainville sur Ry (ASCRDG)

Festival « Arts des Prés » à Ry le 24 septembre 2022

Près de 500 personnes ont bravé la météo et ont contribué de par leur présence à l'ambiance recherchée, celle de vivre un bel instant partagé avec joie, curiosité et bonne humeur. Ces rencontres artistiques ont fait le bonheur des petits et des grands, toutes les générations étaient représentées jusqu'au bal folk de clôture où les danses ont réussi à faire fuir les nuages.



Prochain festival « Arts des Prés » le samedi 23 septembre 2023 à Saint Denis le Thiboult

SAISON 2022-2023

Contactez-nous : ascrdg.asso@gmail.com - ascrdg.centerblog.net

Adhésion pour l'année de 7 € par personne

ACTIVITES	RESPONSABLES	ANIMATEURS	JOURS & LIEUX	DATE de REPRISE	TARIFS & ADHESION
Tennis de table Enfants/Ados/Adultes	Claude DELESTRE ☎ 06.17.16.63.68	Claude DELESTRE Patrick LOUIS Jean Luc BIDAUT	Mardi : 17h45 à 20h30 Jeudi : 17h45 à 19h00 Halles fermées de Ry	06.09.22	10 € + 7 €
Théâtre Adultes Enfants + de 9 ans	Céline VERDIER ☎ 06 11 83 66 48 ✉ gouel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	Lundi de 19h30 à 21h00 (adultes) Salle des fêtes de Ry Mercredi de 15h30 à 17h30 (enfants) Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	Adultes : 12.09.22 Enfants : 07.09.22	170 € + 7 €
Gym entretien Adultes	Monique GRANCHER ☎ 02.35.23.60.87 ✉ mograncher@orange.fr	Anne ANDREÏ	Vendredi de 9h30 à 10h30 Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	16.09.22	70 € + 7 €
Loisirs créatifs Adultes	F. LEVAVASSEUR ☎ 02 35 23 42 34 L. DEBEAUVAIS ☎ 02 35 23 64 48	F. LEVAVASSEUR L. DEBEAUVAIS	Mercredi de 18h00 à 20h00 Ancienne garderie de Ry	07.09.22	Adhésion 7 €
Initiation Apiculture Ouvert à tous	Jean Baptiste VERDIER ☎ 06.23.48.62.51 ✉ jb.verdier@wanadoo.fr	Emmanuel FAUQUE	Les horaires seront à définir avec l'animateur Saint Denis le Thiboult		Adhésion 7 €
Jeux de Société Adultes	Jean Luc BIDAUT ☎ 06.87.05.77.26 ✉ jeanluc@bidaut.com	Carine & Jean-Luc BIDAUT	Le vendredi tous les 15 jours de 20h30 à 23h00 Ecole de Grainville sur Ry	09.09.22	Adhésion 7 €
Bains sonores bols tibétains à partir de 12 ans	Sophie COUILLOUD 06.60.68.82.85 Couillouds3@yahoo.fr	Sophie COUILLOUD	Une fois par mois Mercredi de 18h30 à 19h30 Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	28.09.22 (Offre découverte à 5 €)	10 € la séance + 7 €
Cardio Biscoto Adultes	Emmanuel FAUQUE 06.81.49.58.75	Emmanuel FAUQUE	Mardi de 19h00 à 20h00 Salles des fêtes de St Denis de St Denis le Thiboult	13.09/22	80 € + 7 €
Stage Cirque De 3 à 99 ans	Jean Baptiste VERDIER ☎ 06.23.48.62.51 ✉ jb.verdier@wanadoo.fr	Robin PANEL	Vacances scolaires Salle des fêtes de Saint Denis le Thiboult	Reprise : Stage de la Toussaint : du 24 au 28/10/2022 Adhésion : 7€ Stage Baby cirque: 35€ Stage 7 ans et plus : 70€	

Rendez-vous de l'ASCRDG :

- 21 janvier 2023 : Galette des Rois – Salle des Fêtes à St Denis le Thiboult à 15h00
- 18 mai 2023 : Rallye pédestre (jeudi de l'ascension). Marche de 7/8 km suivie d'un pique-nique partagé. Après-midi ludique avec jeux de plein-air (Adultes : 5 € gratuit pour les enfants)
- 23 septembre 2023 : Festival « Arts des Prés » à Saint Denis le Thiboult

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : La bibliothèque municipale située à la Maison des associations de Ry est gratuite et ouverte aux communes environnantes.

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 18h15 à 19h15,
- Mercredi : 16h00 à 17h30
- Samedi : 11h30 à 12h30

Ouverte en juillet le mercredi de 16h00 à 17h30, fermée en août.

Contact : Monique Grancher : 02.35.23.60.87

Formalités administratives

Listes électorales

Rappel :

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année, en effectuant une des démarches suivantes, muni de vos justificatifs d'identité et de domicile :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr ;
- en vous déplaçant en mairie ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant ces justificatifs et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Recensement citoyen (ou recensement militaire)

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire, il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une attestation de recensement sera délivrée, elle est nécessaire pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile en se présentant avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport valide, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration d'inscrire automatiquement les jeunes sur les listes électorales. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Cartes nationales d'identité (CNI) et Passeports

Le passeport ou la carte nationale d'identité sont deux documents indispensables pour réaliser vos démarches administratives, voter ou encore voyager.

DURÉE DE VALIDITÉ

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : La durée de validité de votre carte nationale d'identité varie :

1°) Pour une personne majeure :

- Votre carte d'identité a été délivrée entre 2004 et 2013, la durée de validité est automatiquement prolongée de 5 ans, si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et si la carte était encore valide le 1er janvier 2014 ;
- Votre carte d'identité a été délivrée entre le 1er janvier 2014 et le 2 août 2021 et est une carte ancien modèle (plastifiée bleue) : sa durée de validité est de 15 ans ;
- Votre carte d'identité est une nouvelle carte nationale d'identité (au format carte bancaire) : **sa durée de validité est à nouveau de 10 ans.**

2°) Pour une personne mineure :

- Si la personne devient majeure avant la date d'expiration, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande de carte ;
- La durée de validité de la carte d'identité est de 10 ans.

PASSEPORT : La durée de validité de votre passeport varie :

1°) Pour une personne majeure : la durée de validité est de 10 ans ;

2°) Pour une personne mineure : la durée de validité est de 5 ans.

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET DE PASSEPORT :

Privilégiez la pré-demande en ligne

Vous souhaitez faire une demande de passeport ou carte nationale d'identité ?

➤ **Constituez votre dossier :**

Soit en remplissant une pré-demande en ligne en vous acquittant du timbre fiscal si nécessaire sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) soit en complétant un formulaire cerfa remis par la Mairie ;

➤ **Prenez rendez-vous pour déposer votre demande de carte d'identité électronique ou votre passeport** auprès d'une Mairie dotée d'un dispositif de recueil des demandes de CNI ou passeports, par téléphone ou par internet (voir liste ci-après) ;

➤ **Retirez votre titre d'identité à la Mairie de dépôt de la demande.**

Pièces justificatives à fournir pour renouveler vos titres d'identité

Pour vos demandes de renouvellement de passeport ou carte nationale d'identité (CNI), vous avez besoin de votre :

- CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans (titres sécurisés) (si périmée depuis plus de 5 ans : fournir un acte de naissance de moins de 3 mois) ;
- Photo d'identité conforme aux normes (moins de 6 mois, de face et tête nue) ;
- Justificatif de domicile ;
- Pour une première demande : acte de naissance de moins de 3 mois ;
- Timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86 €, [disponible en ligne](#)) ;
- Timbre fiscal pour la CNI en cas de perte/vol (25 €, également [disponible en ligne](#)).

ATTENTION ! Les délais d'attente sont extrêmement longs actuellement.

LISTE DES COMMUNES DE LA SEINE-MARITIME EQUIPÉES DE DISPOSITIFS DE RECUEIL POUR L'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET DE PASSEPORTS

Mairies de Seine-Maritime			
Bacqueville en Caux 02 35 83 21 03	Barentin 02 32 94 90 20	Blangy-sur-Bresle 02 35 93 50 05	Bois-Guillaume 02 35 12 24 40
Bolbec 02 32 84 51 00	Canteleu 02 32 83 40 30	Caudebec-les-Elbeuf 02 32 96 02 02	Clères 02 35 33 23 31
Déville-les-Rouen 02 32 82 34 80	Dieppe 02 35 06 60 00	Elbeuf 02 32 96 90 10	Envermeu 02 35 85 70 19
Eu 02 35 86 44 00	Fécamp 02 35 10 60 00	Forges-les-Eaux 02 32 89 94 27	Gonfreville-l'Orcher 02 35 13 18 00
Gournay-en-Bray 02 32 89 90 00	Grand-Couronne 02 32 11 53 53	Le Grand-Quevilly 02 35 68 93 00	Le Havre 02 35 19 45 45
Lillebonne 02 32 84 50 50	Maromme 02 32 82 22 00	Le Mesnil-Esnard 02 32 86 56 56	Montivilliers 02 35 30 96 06
Mont-Saint-Aignan 02 35 14 30 47	Neufchâtel-en-Bray 02 32 97 53 00	Oissel 02 32 95 89 89	Le Petit-Quevilly 02 35 63 75 00
Port-Jérôme-sur-Seine 02 32 84 55 00	Rouen 02 35 08 69 00	St-Etienne-du-Rouvray 02 32 95 83 83	St-Romain-de-Colbosc 02 32 79 24 60
St-Valéry-en Caux 02 35 97 00 22	Sotteville-les-Rouen 02 35 63 60 60	Tôtes 02 35 32 22 50	Yerville 02 32 70 43 43
Yvetot 02 32 70 44 70			

Vous pouvez également vous rendre dans les mairies des autres départements.

Informations utiles

Commission sociale consultative

Depuis la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au 31 décembre 2020, la compétence sociale est exercée par la commune via une commission sociale consultative, présidée par Monsieur le Maire. Cette commission a pour principale mission d'aider et conseiller les personnes en difficulté. **N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute demande.**

Les aides sont accordées sous condition de ressources après examen du dossier par la commission sociale consultative.

Cimetière – Jardin du Souvenir

Le cimetière communal dispose d'un espace réservé aux inhumations (caveaux et fosses), et d'un site cinéraire comprenant une colonne de dispersion des cendres, un columbarium et un espace réservé aux cavurnes. Toute dispersion de cendres dans la colonne du Jardin du Souvenir nécessite obligatoirement une autorisation de la mairie et l'intervention des pompes funèbres.

Le cimetière est soumis à un règlement intérieur affiché à l'entrée du cimetière ou disponible en mairie. Les durées et tarifs des concessions dans le cimetière sont fixés comme suit :

DURÉE	TYPE DE CONCESSIONS		
	Concession de terrain traditionnelle (2m. x 1m.)	Concession de terrain pour caverne (0,60 m x 0,60 m)	Concession Columbarium
15 ans	200 €	200 €	400 €
30 ans	300 €	300 €	600 €
50 ans	400 €	400 €	800 €



.... Défibrillateur

Un geste pour sauver une vie.

La commune est équipée de cet appareil placé sur la façade de la mairie.

Assistantes maternelles agréées de Grainville sur Ry Mise à jour du 13/06/2022

- Madame AMBROISE Babita 601 rue du 19 Mars 1962 Tél. : 02 35 02 14 12
- Madame DELANSAY Claire 539 rue de l'Eglise Tél. : 02 35 23 62 51

Maîtrise des déchets – Collecte

Collecte des sapins de Noël

Un ramassage des sapins de Noël a été organisé par la mairie de Grainville sur Ry le lundi 9 janvier 2023.

Dépôt communal déchets verts

Le dépôt communal est situé au carrefour de la RD 85 et RD 62 vers Servaville et est réservé aux personnes de la commune. **Seuls les déchets verts sont acceptés.**

Date et horaires d'ouverture :

- **du lundi 3 avril 2023 au lundi 23 octobre 2023 inclus : 17h00 à 19h00**
- **du lundi 30 octobre 2023 au lundi 27 novembre 2023 inclus : 16h00 à 18h00**

Déchetterie de Darnétal – 02.35.36.11.78

Adresse : Sente de la Ravine les Violettes – 76160 Darnétal

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30

Vendredi : 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h15 - 14h00 à 17h30

Fermeture : Mardi, Dimanche et jours fériés

Déchetterie de Boos – 02.35.79.93.87

Adresse : rue des Canadiens – 76520 Boos

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h30

Mardi, Jeudi : 9h00 à 12h30

Fermeture : Dimanche et jours fériés

Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables

La collecte des déchets ménagers et recyclables s'effectue en porte à porte le **mercredi matin** sur notre commune.

Les déchets recyclables sont à présenter dans les bacs jaunes mis à disposition par la Communauté de Communes via les communes.

Les déchets ménagers ainsi que les bacs jaunes devront être sortis la veille au soir du jour de collecte et les containers rentrés le soir du jour de collecte.

Le verre reste en apport volontaire

Les colonnes dédiées à recevoir le verre restent en place. Cette collecte sera assurée sur l'ensemble du territoire par la société MINERIS.

Deux containers à verre sont à votre disposition sur la commune, rue de l'église (près de l'église).

Environnement

Règlementation

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 régleme les horaires d'utilisation des engins motorisés et matériels bruyants de bricolage et jardinage comme suit :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00

Dimanche et Fériés : 10h00 à 12h00

Brûlage à l'air libre

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et le Code de l'Environnement (annexe II de l'article R541-8) **le brûlage à l'air libre des déchets** (déchets verts et déchets ménagers) **est STRICTEMENT INTERDIT** : une amende de **450 €** est encourue en vertu des dispositions du code de la Santé Publique (article 7 du décret n° 2003-462).

Dépôts sauvages

Une recrudescence des dépôts sauvages a été observée sur le territoire de la commune. Ainsi, selon l'article L.541-3 du code de l'environnement, le Maire est compétent pour faire cesser et sanctionner les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire : l'amende est de 135 € en cas de règlement dans les 45 jours suivant le constat d'infraction, passé ce délai, l'amende est de 375 €.

Pour rappel, un dépôt des déchets verts est à disposition pour les personnes de la commune, ouvert tous les lundis, du mois d'avril au mois de novembre ainsi que deux déchetteries (Darnétal et Boos) sont également accessibles aux habitants de la commune.

Frelons asiatiques

Le frelon asiatique, à dominante noire, possède une large bande jaune-orange sur l'abdomen et des pattes jaunes aux extrémités, il est un peu plus petit que le frelon européen.

Son nid d'été est de très grosse taille et peut contenir plusieurs milliers de frelons. Sa forme est sphérique et ovale. Il est souvent accroché à des hauteurs importantes dans les arbres. L'entrée est toujours latérale et de petite taille contrairement à celle du nid du frelon européen caractérisé par une large entrée basale et des alvéoles visibles.

Ne pas déranger le nid, éviter de s'approcher à moins de 5 mètres et ne pas intervenir soi-même! La destruction du nid définitif doit être réalisé par un professionnel.

Vous pouvez obtenir des précisions sur le dispositif applicable, signaler la présence de nids de frelons asiatiques et solliciter leur destruction (mai à novembre) auprès de l'intervenant suivant :

GDMA/FREDON Haute-Normandie
guichet unique au 02.77.64.57.76
Mail : contact@fredon-hn.com

Conseils sanitaires :

La piqûre d'un frelon asiatique est très douloureuse, mais pas plus dangereuse que celle d'un frelon européen ou d'une guêpe.

- En cas de piqûre, le premier réflexe à avoir est d'ôter toutes ses bagues pour ne pas gêner la circulation sanguine en cas de gonflement. Si vous possédez une pompe à venin, utilisez-la afin d'en ôter une partie. Enlevez le dard si toutefois il est resté dans la peau. Pensez à désinfecter l'endroit où vous avez été piqué et pour limiter le gonflement, passez un glaçon ou une poche de froid sur la zone piquée.

Si la réaction locale s'aggrave dans les heures qui suivent la piqûre ou si des signes généraux d'infection (fièvre, frissons) se développent, consulter un médecin.

- En cas de piqûre dans la bouche ou dans la gorge, sucer un glaçon et consulter immédiatement un médecin ou se rendre aux urgences.
- **En cas de réaction allergique avec gêne respiratoire, de piqûres multiples, ou de projection de venin dans les yeux, appelez le 15 ou le 112. Allonger la victime et lui surélever les jambes**

Retrouvez tous les informations sur les sites :

www.frelonsasiatiques76.fr

<http://www.normandie.ars.sante.fr/frelon-asiatique-0>



ESPACE DE LIBRE EXPRESSION

Dans l'objectif de mieux vous faire participer à la vie communale, la municipalité vous donne la parole : une idée, un projet, une animation, une amélioration...

Cette « boîte à idées » consiste à rassembler toutes vos propositions concernant le bien-vivre de la commune.

Vous pouvez inscrire vos suggestions sur le formulaire ci-dessous et le déposer en mairie.

Soyez acteur de la vie de votre commune en déposant vos idées !



Nom, Prénom :

Adresse mail :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





Grainville
sur Ry